



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA DRÔME
ARRONDISSEMENT DE DIE

COMMUNE DE MIRABEL ET BLACONS

COMpte RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE
2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le treize novembre à 19 heures 00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de **MIRABEL ET BLACONS**, sous la Présidence de Monsieur **Jean-Philippe ROCHE**, Maire, en séance ordinaire

Date de la convocation : 06/11/2024

Étaient présents : Madame Muriel LORENZETTI, Monsieur Nicolas FOREST et Madame Agnès VINCENT Adjointes

Mesdames et Messieurs Audrey BERTHAUD, Sylvain FRANCOIS, Martine LELUC, Christian LEZARME, Julie MEURANT, Xavier MICOULET et Denis SERRET, Conseillers

Représentés : M. Saïd FELKAOUI par M. ROCHE, M. Jean BEAUFORT par Mme VINCENT, M. Thierry GATTO par M. SERRET

Absents excusés : Mme Candy MARION-FERRIER

Secrétaire de séance : Mme Muriel LORENZETTI

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Le compte rendu du 16 octobre 2024 a été approuvé à l'unanimité

Objet : Instauration d'un Conseil Municipal des enfants
N° 2024-11-13-01

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire expose

L'équipe municipale, attachée au principe de participation des habitants à la vie de la commune, entend mener, conformément à son projet municipal, une politique de citoyenneté active, de dialogue et d'échange avec l'ensemble des habitants, notamment les plus jeunes.

Comme le stipule la Convention internationale des droits de l'enfant dans son article 12.1, « Les États garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

Dans cet esprit, et conformément à l'article L.2143-2 du CGCT (comités consultatifs), la commune envisage la création d'une nouvelle instance de participation citoyenne nommée « Conseil Municipal des Enfants ».

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de mise en place du Conseil Municipal des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal Mirabel-Piégras.

Cette instance serait composée de 9 représentants des élèves de l'école élémentaire de Blacons qui regroupe des enfants des deux collectivités. Les communes encadreront les enfants par la présence d'un ou plusieurs représentants des deux communes qui devront être désignés par chacune d'elle.

Le Conseil Municipal :

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Décide, A l'unanimité des membres présents ou représentés de :

- Donner un avis favorable à la mise en place d'un conseil municipal des enfants sur le Regroupement pédagogique intercommunal.

Objet : Décision modificative n°2 budget commune
N° 2024-11-13-02

Vu le code général des collectivités territoriales,
Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder au vote d'une décision modificative ci-après présentée :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6162 : Assurance obligatoire dommage-construction	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	222 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	222 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-70878 : Remboursement de frais par des tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
R-7473 : Participations départements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
R-748374 : Dotation de développement - biodiversité et aménités rurales	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
R-748388 : Autres attributions de péréquation et de compensation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 000,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
R-75888 : Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	182 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	182 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	12 000,00 €	222 000,00 €	0,00 €	210 000,00 €

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	222 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	222 000,00 €
R-10222-10 : NON AFFECTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 000,00 €
D-202-25 : REVISION PLU	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21311 : Constructions bâtiments administratifs	0,00 €	154 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-32 : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	0,00 €	37 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21321-32 : TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	0,00 €	153 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-19 : VOIRIE	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2152-57 : MOBILITE DOUCE	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-215731-34 : ACQUISITIONS DIVERSES	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	44 000,00 €	345 000,00 €	0,00 €	0,00 €

D-2313-58 : REHABILITATION ECOLE ELEMENTAIRE	61 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	61 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	109 000,00 €	345 000,00 €	0,00 €	236 000,00 €
Total Général	446 000,00 €		446 000,00 €	

Le Conseil Municipal :

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
Décide, A l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

**Objet : Décision modificative n°1 budget SPIC
N° 2024-11-13-03**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder au vote d'une décision modificative ci-après présentée :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
EXPLOITATION				
R-777 : Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 072,72 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 072,72 €
R-707 : Ventes de marchandises	0,00 €	0,00 €	15 072,72 €	0,00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0,00 €	0,00 €	15 072,72 €	0,00 €
Total EXPLOITATION	0,00 €	0,00 €	15 072,72 €	15 072,72 €
INVESTISSEMENT				
D-13911 : État et établissements nationaux	0,00 €	13 467,00 €	0,00 €	0,00 €
D-13912 : Régions	0,00 €	1 605,72 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00 €	15 072,72 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	15 072,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	15 072,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	15 072,72 €	15 072,72 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Municipal :

Où l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
Décide, A l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Compte-rendu des commissions

Commission travaux bâtiments rapporteur Mme Agnès VINCENT)

- La première tranche des travaux concernant le mur de soutènement sont terminés. Ils ont été menés de manière efficace. Le bétonnage de la base a été fait directement.
- L'entreprise Carotte a fait une demande pour se brancher sur le réseau d'assainissement. Le réseau étant privé, la commune envisage d'en rétrocéder une partie au SMPAS.
- Concernant le pont des Berthalais, en application des prescriptions de sécurité, il est fortement conseillé de débroussailler autour des piliers. Quelques arbres vont donc devoir être coupés.

Commission citoyenne aménagement de l'espace festivité (rapporteur M. Xavier MICOULET)

- Deux réunions se sont déroulées les 5 octobre et 6 novembre. Globalement cet espace est très apprécié pour sa polyvalence. Les prochaines réunions de travail permettront de faire un état des lieux exhaustif et un recensement des besoins dans la perspective de l'élaboration de plusieurs scénarii. Il sera intéressant de se rapprocher de la 3CPS et du Conseil Municipal des Jeunes pour étudier le projet.

Questions et informations diverses

- La Poste
Les conseillers ont reçu la plaquette de présentation d'une agence postale communale. M. FRANCOIS interroge les élus concernant : la formation de l'agent en charge de cette agence, la vente de produits mobiles évoquée dans la plaquette, de la responsabilité quant à la gestion de la caisse, du temps pris par les éventuelles démarches administratives que pourraient faire les utilisateurs. M. SERRET propose de solliciter La Poste pour l'installation d'un distributeur automatique à l'extérieur de la Mairie.
- Dispositif « Argent de poche »
M. LEZARME évoque le dispositif « Argent de poche » qui permet d'attribuer à des jeunes une gratification en échange de temps de travail sur la commune. Ce dispositif semble proche des « chantiers jeunes » déjà mis en place par la MJC. M. LEZARME va se rapprocher de la MJC pour évoquer ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance du Conseil Municipal est levée à 20h37.

La date du prochain conseil municipal a été fixée au 11 décembre à 19h00.

Le Maire,

Jean-Philippe ROCHE

